

La canicule affecte les centrales nucléaires d'EDF

(lire: [L'atome émetteur de CO2 ?](#))

L'UE se prépare à de possibles coupures d'électricité cet été

10/07/2007 - La Commission européenne a mis en garde mardi les compagnies gérant les réseaux électriques contre les coupures de courant qui risquent de se produire cet été en cas de forte chaleur. L'Union craint une répétition des coupures qui avaient frappé l'Europe l'an dernier et en 2003, et a soutenu qu'une meilleure communication entre les 27 Etats-membres aiderait à assurer un approvisionnement régulier en énergie. "Une meilleure coordination réduirait le risque de coupures de courant et aiderait à protéger les consommateurs européens", a affirmé le commissaire européen à l'Energie Andris Piebalgs dans un communiqué. Les services de Piebalgs ont fait savoir que de fortes températures couplées à une baisse du niveau de l'eau dans les centrales hydro-électriques pourrait mener à des coupures, et que la Commission mettrait en place une cellule de veille, destinée à sonner l'alarme si des mesures doivent être prises. Par ailleurs, le Koweït a relancé mardi une campagne de prévention à destination de ses habitants, les incitant à économiser l'énergie, notamment en coupant la climatisation dans les pièces non occupées. Selon les autorités koweïtiennes, les centrales électriques du pays fonctionnent déjà pratiquement au maximum de leurs capacités, et les coupures de l'été dernier pourraient se répéter si les utilisateurs ne diminuent pas leur consommation.

La Nouvelle République du Centre-Ouest, 25 juillet 2006:

Canicule : le nucléaire en danger ?

Comme il en a l'habitude, le réseau « Sortir du nucléaire » vient de sortir son bulletin d'été.

Pour faire court, l'enfant chéri d'EDF serait cher, fragile et polluant.

Cher en référence aux toutes récentes augmentations de tarifs (+35%

en 2005).

Fragile car fortement soumis aux aléas climatiques qui se multiplient. Ainsi l'eau froide particulièrement sur le bassin de la Loire (jalonné par quatre réacteurs) devient rapidement insuffisante en période de sécheresse ce qui expose les centrales à des réductions de puissance Polluant sur deux points au moins de leur exploitation. L'eau d'abord. Parce que les eaux (trop) chaudes, rejetées actuellement par certaines centrales dans leurs rivières adjacentes constituent une menace pour les flores et faunes locales.

L'air ensuite. Parce que les légionelles, présentes de manière endémique dans les circuits réfrigérants, [prolifèrent](#) en été et peuvent être diffusées jusqu'à 17 km de rayon par les vapeurs des centrales. Comme il se doit, EDF tient l'argumentaire propre à calmer les angoisses des riverains. M. Dejou, directeur délégué de la centrale de Saint-Laurent est précis. « Pour la légionelle, nous avons des valeurs repères fournies par la Direction régionale de l'industrie (DRIRE). En continu, des opérations de nettoyage sont menées dans nos installations et grâce à cela, nous sommes assez loin de ces valeurs. Concernant l'étiage du fleuve et notre éventuelle réduction de puissance, nous savons, depuis 2003 à quel niveau du fleuve se situe le problème. Grâce aux soutiens des barrages amont, nous traverserons cet été sans encombre. Enfin pour les températures des rejets, certaines centrales ont dû bénéficier de dérogations. Ce n'est pas notre cas. »

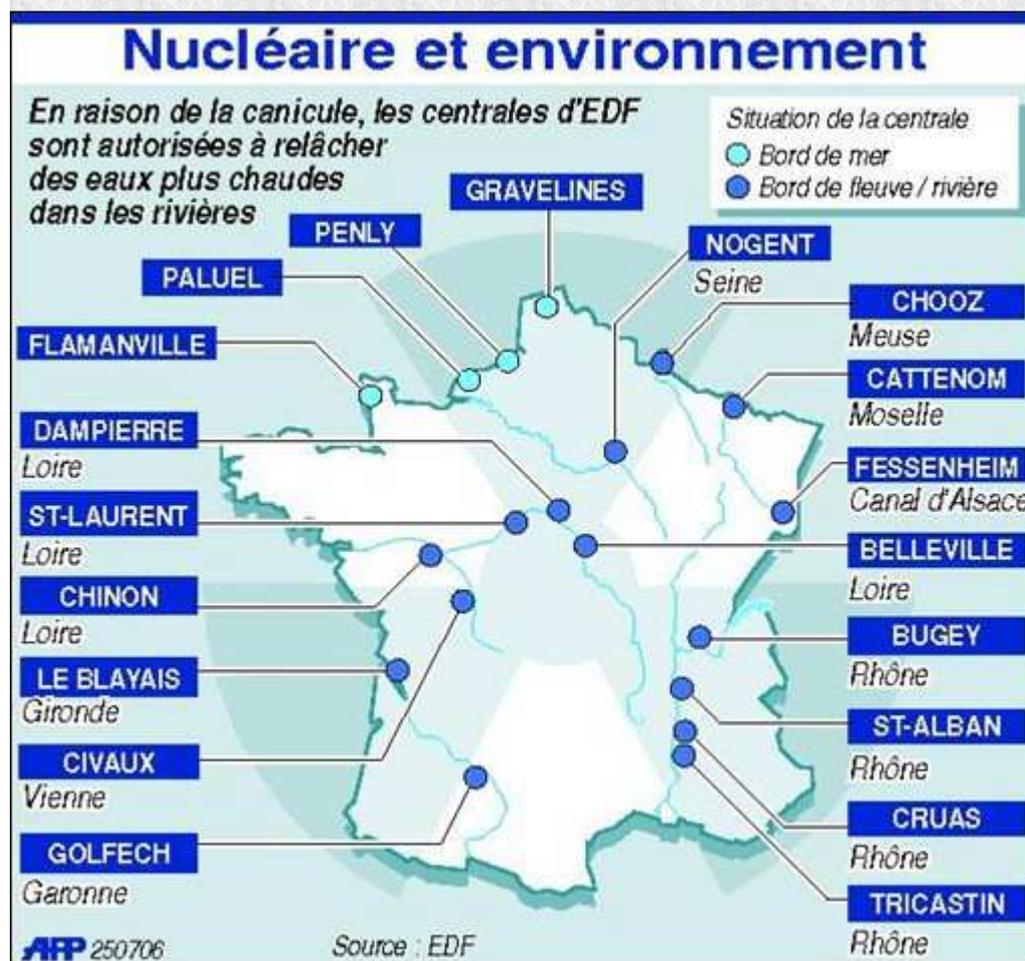
Tout de même, lorsque le réseau « Sortir du nucléaire » note qu'en ce moment, et souvent en cas de crise climatique EDF achète de l'électricité sur le marché international il y a là un fait avéré. [**Les exportations d'électricité, en données de 1995 (non actualisée), sont de 70 TWh exportés ce qui correspond à la production annuelle d'environ : 12 réacteurs de 900 MWe ou 9 réacteurs de 1300 MWe. Soit un total de 9 à 12 réacteurs en trop en France !!!!!**]

Qu'EDF ne conteste pas et qui contraste fâcheusement avec le catéchisme officiel qui attribue au nucléaire l'indépendance énergétique de la France.

Canicule/rejet d'eaux plus chaudes par EDF : critiques du PS

24/07/2006 - Le PS a critiqué lundi "l'absence de transparence et de concertation" dans la décision gouvernementale d'autoriser exceptionnellement les centrales d'EDF à relâcher des eaux plus

chaudes dans les rivières, pour cause de canicule. "Nous regrettons l'absence de transparence et de concertation sur les conséquences que peut avoir cette dérogation pour la faune et pour la flore", a déclaré la secrétaire nationale Delphine Batho lors du point de presse hebdomadaire du parti. Selon la responsable socialiste, "cette situation montre l'urgence à la fois d'une lutte à l'échelle internationale contre le réchauffement climatique mais aussi d'une diversification dans la production française d'électricité, avec un développement des énergies renouvelables de façon à baisser la part du nucléaire dans la production d'électricité". Par un arrêté conjoint des ministères de l'Industrie, de l'Environnement et de la Santé, le gouvernement a accédé à la requête du groupe EDF, qui avait demandé "par précaution la mise en place de mesures exceptionnelles", afin de "maintenir la sécurité d'approvisionnement en électricité sur le territoire". L'autorisation gouvernementale vaut jusqu'au 30 septembre. Le réseau "Sortir du nucléaire" avait exprimé samedi "sa plus grande colère" devant l'initiative d'EDF, l'accusant de "sacrifier l'environnement au profit de la production nucléaire".



Communiqués de presse du Réseau "Sortir du nucléaire", 23/07/2006:

[Canicule et nucléaire - Dérogations pour les rejets d'eau chaude: le faux bilan d'EDF pour la canicule 2003](#)

Canicule: des dérogations pour les rejets d'eau accordées à EDF

Samedi 22 juillet 2006 - En raison de la canicule, le gouvernement a autorisé les centrales de production électrique à effectuer si nécessaire des rejets d'eau à une température supérieure à celle prévue par la réglementation. "Ces rejets seront limités aux situations où RTE (le gestionnaire du transport d'électricité) jugera que l'équilibre du réseau et la nécessité d'assurer l'approvisionnement en électricité nécessiteront le fonctionnement des centrales", a précisé le ministère de l'Industrie dans un communiqué. Ils devront être réduits "dans la mesure du possible" afin de "limiter les atteintes portées à l'environnement". Un arrêté sera publié dimanche au Journal officiel. La consommation française d'électricité connaît une hausse d'environ 3% par rapport à un mois de juillet habituel, selon RTE. Cette hausse s'explique notamment "par l'utilisation accrue des systèmes de ventilation et de climatisation". Dans le même temps, les moyens de production d'électricité voient leur disponibilité "limitée par l'élévation des températures des cours d'eau". En conséquence, EDF avait annoncé dans la journée avoir sollicité des mesures de prévention exceptionnelles auprès des pouvoirs publics. L'entreprise demandait à ce que les centrales situées en bord de fleuve puissent, si nécessaire, "prélever et restituer l'eau de refroidissement à des températures légèrement supérieures aux normes en vigueur de façon temporaire et exceptionnelle".

Le réseau "Sortir du nucléaire" avait appelé le gouvernement à rejeter les dérogations demandées par EDF, qui une fois de plus "souhaite sacrifier l'environnement au profit de la production nucléaire".

Pour l'association, le nucléaire est "condamné par le réchauffement climatique" et le parc français va être de plus en plus souvent "mis en grande difficulté".

Dans un communiqué, EDF souligne cependant qu'un dispositif similaire avait été mis en place lors de la canicule de 2003 et "qu'aucun impact sur la faune ou la flore n'avait été constaté". Des dérogations lui ont déjà été accordées cet été pour trois centrales situées sur la Garonne et le Rhône.

L'entreprise rappelle avoir été récemment contrainte d'acheter de l'électricité sur les marchés de gros pour garantir l'alimentation du territoire français. Le 19 juillet, EDF avait annoncé avoir acheté 2.000 mégawatts d'électricité à l'étranger.

Communiqués de presse du Réseau "Sortir du nucléaire", 22/07/2006:
Canicule et centrales nucléaires - [Le gouvernement doit rejeter les dérogations demandées par EDF](#)

Libération, Jeudi 20 juillet 2006:

Canicule : EDF manque d'énergie

«EDF est en situation de crise.» Pierre Gadonneix, le patron du groupe, a déclaré que, pour la quatrième fois depuis le début de l'année, son entreprise a été contrainte d'acheter de l'électricité à l'étranger (en l'occurrence à l'Italie) pour faire face à une forte demande, due aux températures caniculaires.

Hier, le prix payé par EDF aux Italiens a atteint 160 euros par MW/h, contre 40 euros en temps normal. Généralement, EDF est dans la situation inverse : le groupe français exporte en moyenne 10 % de la production d'électricité à ses partenaires européens.

Pour Gadonneix, cette situation est le signe que l'Europe souffre de sous-capacité de production. Il a estimé à environ 500 milliards d'euros, le montant des investissements à réaliser en Europe dans les quinze ans à venir.

Grégoire Biseau

[Les exportations d'électricité, [en données de 1995 \(non actualisée\)](#), sont de 70 TWh exportés ce qui correspond à la production annuelle d'environ : 12 réacteurs de 900 MWe ou 9 réacteurs de 1300 MWe. Soit un total de 9 à 12 réacteurs en trop en France !!!!!]

Sud-Ouest, Jeudi 20 juillet 2006:

ENERGIE - Un déficit de production contraint EDF à acheter de l'électricité à l'étranger pour faire face à la situation

Les centrales n'aiment pas les grosses

chaleurs

Plus le mercure monte, plus l'électricité baisse. Les fortes chaleurs de ces derniers jours ont engendré un déficit de production qui a obligé EDF à acheter 2 000 mégawatts sur le marché de gros. Cette situation est la résultante de deux phénomènes. D'une part, une hausse de la consommation en partie liée aux systèmes de climatisation. D'autre part, une diminution de la production, conséquence de l'évolution de la ressource en eau. La baisse de niveau des fleuves et la hausse des températures de l'eau sont en effet de nature à affecter les capacités de production d'EDF, dans la mesure où ces deux modifications de l'environnement des centrales pèsent à la fois sur les volumes qu'elles peuvent utiliser et sur les températures des rejets autorisés.

Mesures exceptionnelles. Ces problèmes sont bien évidemment beaucoup plus sensibles dans les sites implantés sur les fleuves que dans ceux du bord de mer. A la centrale de Blaye, trois unités tournent normalement, la quatrième étant arrêtée comme prévu. A Golfech, en revanche, la centrale fonctionne à mi-puissance, et EDF a été autorisée à rejeter dans la Garonne de l'eau à une température légèrement supérieure aux normes habituelles. « L'eau que nous puisons étant déjà à une température plus élevée que celle que nous utilisons en temps ordinaire, il est normal que nous retrouvions cet écart sur l'eau que nous rejetons », note un responsable EDF. « On pourrait même imaginer une situation dans laquelle la température de l'eau que nous pompions serait supérieure à celle qui est autorisée pour les rejets. » Des mesures exceptionnelles du même type ont été prises pour les centrales de Bugey et de Tricastin, et l'entreprise affirme que les « vallées du Rhône et de la Garonne font actuellement l'objet d'une surveillance continue ».

En ce qui concerne la production hydraulique, EDF souligne qu'il s'est attaché « à réduire au maximum la production des barrages les plus sensibles ».

Les écologistes réagissent. Pour deux organisations écologistes qui ont réagi hier à l'annonce faite par EDF, cette situation montre bien les limites du « tout-nucléaire ». « Comme lors de l'été 2003, le parc nucléaire d'EDF est en énorme difficulté, et ce n'est que par des importations massives d'électricité que la France nucléaire évite pour le moment le black-out », résume le réseau Sortir du nucléaire. « Force est de constater que ces importations d'électricité remettent en cause le mythe franco-français d'indépendance énergétique, puisque EDF et ses réacteurs nucléaires demeurent des géants aux pieds d'argile en cas de fortes chaleurs », note de son côté l'association Agir pour l'environnement.

La Voix du Nord, 20/07/2006:

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE LEFEBVRE

Gravelines : la centrale à plein régime

Située en bord de mer, la centrale nucléaire de Gravelines fonctionne à plein régime, contrairement aux sites de Bugey, Tricastin et Golfech, sur le Rhône et la Garonne, obligés de réduire leur production en raison des fortes températures



Réservoirs de stockage des effluents radioactifs avant rejet à Gravelines.

Explications

d'Éric Jouen, le directeur de la centrale de Gravelines.

- Pourquoi EDF a-t-elle dû acheter de l'électricité sur le marché international ?

« La canicule a un double effet : la consommation augmente à cause des appareils de climatisation utilisés par nos gros clients industriels et les entreprises, tandis que les centrales situées sur les rivières, particulièrement sensibles à l'élévation de la température, doivent baisser leur production.

Car lorsque l'eau, qui sert à refroidir les réacteurs nucléaires, est plus chaude en amont, les rejets dépassent les normes fixées. Pour compenser la diminution de la production des trois sites concernés, EDF a dû acheter 2 000 MW. »

Pourquoi la centrale de Gravelines est-elle moins sensible à la hausse du mercure ?

« Sa source froide, la mer, se réchauffe moins vite. Prélevée à 20 °C à l'entrée de la centrale, l'eau de mer atteint 30 °C à la sortie. On a donc de la marge par rapport à notre arrêté de rejet fixé à 35 °C. »

Quelles sont les mesures prises depuis l'épisode caniculaire de 2003 ?

« Le dispositif pour les périodes de "grand chaud" parallèlement à celui mis en place pour les périodes de grand froid prévoit de surveiller les systèmes de ventilation et de conditionnement des installations. Mais surtout, du fait de la sécheresse, qui en 2003, avait aussi réduit le débit des fleuves, on privilégie les sites en bord de mer. »

On compte donc sur Gravelines...

« Oui ! Et cela veut dire qu'on limite les arrêts de tranche pour intervention. Ainsi, à Gravelines, cinq unités de production fonctionnent actuellement à plein régime. La sixième, arrêtée début juin, doit redémarrer dans les prochains jours. Le site produira alors 5 400 MW, soit une fois et demie la consommation du Nord - Pas-de-Calais, et 8 % de la production nucléaire française. »

Communiqués de presse du Réseau "Sortir du nucléaire", 19/07/2006:
[C'est le réchauffement climatique qui s'attaque au nucléaire et non l'inverse !](#)

Le Figaro, 19 juillet 2006:

La chaleur oblige EDF à importer de l'électricité

L'opérateur annonce qu'il a été contraint d'acheter 2.000 mégawatts à l'étranger pour faire face à la hausse de consommation d'énergie et à la baisse de production due à la canicule.

La canicule peut coûter cher. Climatisations, ventilateurs, les moyens utilisés pour lutter contre les fortes chaleurs sont souvent gourmands en énergie. Depuis que la vague de canicule s'est abattue sur la France, la consommation d'électricité a fait un bond, obligeant EDF à importer de l'énergie depuis l'étranger.

Hausse de la consommation d'électricité

L'opérateur a acheté 2.000 mégawatts sur le marché de gros, « de manière préventive » et « pour faire face à une situation qui pourrait perdurer dans les jours à venir », explique EDF dans un communiqué. Le groupe indique avoir demandé à ses grands clients industriels de modérer leur consommation.

Mais selon EDF, cette hausse n'est pas seule en cause. « Les très fortes chaleurs de ces derniers jours, supérieures de 3 à 6 degrés aux normes saisonnières, ont entraîné une hausse des températures de l'air comme des fleuves, qui affecte également les capacités de production d'électricité», explique l'opérateur.

Baisse des ressources en eau

En pratique, le problème vient notamment des ressources en eau. Celles-ci, « indispensables à la production hydraulique et qui interviennent également dans le nécessaire refroidissement des réacteurs nucléaires et des centrales thermiques, sont naturellement plus faibles» en été.

Le groupe compte recourir aux mesures mises au point après la canicule de 2003. Notamment « limiter les arrêts des unités de production nucléaires en bord de mer dont les rejets d'eau sont moins soumis aux hausses de température, tempérer les locaux industriels et de moduler la production. ». Mais EDF a également demandé à l'Etat de l'autoriser exceptionnellement à rejeter sur trois sites nucléaires (les centrales du Bugey, de Tricastin et de Golfech), de l'eau à une température légèrement supérieure aux contraintes ordinaires dans les fleuves.

L'électricien compte également réduire « au maximum la production des barrages les plus sensibles », et surtout déployer « des mesures préventives de gestion prudente des stocks » pour gérer cette situation dans la durée.

La Dépêche du Midi, 06/07/2006:

A Golfech la centrale nucléaire a stoppé

un réacteur

Mardi après-midi alors que le thermomètre flirte avec les 35° et que l'air moite annonce la menace d'un orage, la Garonne affiche également une température anormalement élevée de 28°. Un taux qui enclenche automatiquement pour les responsables de la centrale nucléaire de Golfech des mesures de réduction de la production. «Depuis la canicule de 2003, la centrale est soumise au plan aléas climatiques» indique le directeur adjoint de la CNPE. Et ajoute: «Si la Garonne dépasse en aval de la centrale, la température de 28°, nous devons réduire nos rejets dans le fleuve.» Une mesure qui implique la réduction ou l'arrêt de la production qui d'ailleurs n'a qu'un impact limité sur la température de la Garonne. «Quand les deux réacteurs sont à pleine puissance, nous augmentons de 0,4 ° la température du fleuve et de 0,2° lorsque comme avant-hier, nous avons stoppé un réacteur, soit la moitié de notre puissance.» Le pic atteint dans l'après-midi dépassait donc la réglementation en vigueur puisque la Garonne affichait 28° en amont de la centrale. En l'état, l'arrêt total de la centrale n'aurait rien changé et le fleuve s'est rapproché du record de 29 ° enregistrés en 2003. Hier matin, la situation était redevenue normale, la Garonne affichant une température de 26,9°.

Les Echos, 05/07/2006:

[EDF s'efforce de tirer les leçons de la canicule de l'été 2003](#)

Nouvel Observateur, 21/07/2005:

Eté chaud pour EDF

Les Français craignent les chaleurs estivales, EDF encore plus. Dès la mi-juin, l'opérateur redoutait une production insuffisante cet été, du fait d'une sécheresse limitant le fonctionnement des centrales en bord de fleuves et de rivières. Il était prévu de faire tourner au maximum les 18 tranches de bord de mer (Gravelines, Penly, Paluel, Flamanville et Le Blayais) et de ne pas en arrêter plus de deux simultanément. Par suite d'imprévus, dont un afflux d'algues à Paluel, 5 tranches de bord de mer sont arrêtées ce mois-ci.

Le 8 juillet, la direction du parc nucléaire adressait aux directeurs de centrale un courrier électronique alarmiste: «La situation du parc de

production EDF est actuellement tendue. Nous devons limiter au strict minimum les opérations à risque...» Il est précisé que le manque de puissance s'élève à «16 000 MW dont 9 500 MW non prévus», que «le fioul cher est démarré» et que «des achats sont réalisés à l'étranger». **La sécheresse risque d'amener certains sites à enfreindre les arrêtés qui fixent les niveaux de rejets** dans les rivières. Ce qui a conduit le réseau Sortir du Nucléaire à attaquer en justice les centrales de Civaux, du Blayais, de Saint-Laurent et de Gravelines, toutes coupables d'infractions récentes. **La pénurie risque d'entraîner un fonctionnement en flux tendu des sites de bord de mer, situation que Sortir du Nucléaire qualifie de «préaccidentelle».**

Sécheresse et nucléaire: [Eté 2005, la pénurie et l'accident nucléaire menacent](#) (Sortir du Nucléaire)

Risques de canicule: les anti-nucléaires tirent la sonnette d'alarme

17/06/2005 - Les risques de sécheresse et d'une nouvelle canicule qui se profilent pour cet été pourraient entraîner pour les centrales nucléaires françaises une situation pire qu'en 2003, affirme le réseau Sortir du nucléaire. "C'est le réchauffement climatique qui s'attaque au nucléaire, et non l'inverse comme le prétend la propagande orchestrée par EDF et les autorités françaises", [martèle dans un dossier publié vendredi](#) cette fédération qui revendique plus de 700 associations participantes. Les dérogations accordées à EDF durant la canicule de l'été 2003 sur les rejets d'eau chaude de ses centrales dans les fleuves avaient provoqué une vive polémique avec les écologistes. Ces rejets, selon le ministère de l'Ecologie, n'avaient eu aucune incidence sanitaire ni d'impact immédiat sur les poissons. Le réseau anti-nucléaire souligne que le débit des cours d'eau, indispensables au refroidissement des installations nucléaires, est plus faible cette année qu'il ne l'était au printemps 2003, tandis que Météo-France évoque un risque de nouvelle canicule. Sortir du nucléaire demande ainsi l'arrêt de la centrale de Civaux, dans la Vienne, l'un des départements français les plus touchés par la sécheresse cette année. **"Les deux réacteurs de la centrale nucléaire de Civaux causent l'évaporation quotidienne de 147 millions de litres d'eau"**, souligne la fédération, alors que la Vienne "est une rivière au débit déjà faible en temps normal". Sortir du nucléaire attaque également EDF en justice devant

le tribunal de grande instance de Blois, estimant que les rejets chimiques de la centrale de Saint-Laurent (Loir-et-Cher) sont "2 à 4 fois supérieurs aux limites légales". D'une façon générale, les anti-nucléaires estiment qu'une nouvelle canicule conduirait, outre les dégâts environnementaux, à un arrêt de nombreux réacteurs impossibles à refroidir, une importation massive d'électricité et un fonctionnement "à flux tendu" des réacteurs situés en bord de mer, venant pallier les éventuelles défaillances des installations situées en bordure de cours d'eau. Les défenseurs du nucléaire insistent depuis plusieurs années sur le fait que cette énergie, contrairement aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), n'émet pas de gaz à effet de serre et ne contribue donc pas au réchauffement climatique (**Faux, la vapeur d'eau est Le Grand Responsable de l'effet de serre ! Rappel : "Gaz à effet de serre: vapeur d'eau 55%, nuages 17%, autres gaz 28% dont : Halocarbures 8%, protoxyde d'azote 5%, méthane 18%, gaz carbonique 69% [source GIEC].** De leur côté, les écologistes jugent l'énergie nucléaire dangereuse en raison des risques d'accident et des déchets radioactifs et défendent un essor des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse) et une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie.

[Communiqués de presse du Réseau "Sortir du nucléaire"](#), 17/06/2005: Été 2005 : la pénurie et l'accident nucléaire menacent

Liberation, 17/06/2005 :

Nucléaire. Le refroidissement des centrales pourrait être perturbé par la pénurie d'eau.

L'atome risque un coup de chaud

Quel sera l'impact de la sécheresse sur le parc nucléaire français ? A peu près nul selon les autorités de sûreté nucléaire, mais «inquiétant» selon le réseau Sortir du nucléaire qui lance une campagne de sensibilisation.

Pour fonctionner, une centrale thermique à combustible fossile ou nucléaire a besoin d'eau, entre autres pour son circuit de refroidissement. Quand elle fonctionne à plein régime, la centrale nucléaire de Civaux (Vienne) prélève 345 000 m³ chaque jour dans la Vienne. En cas de sécheresse, le niveau et le débit de la rivière baisse,

«mais c'est un phénomène lent qu'on a le temps de voir venir», rassure Claude Jeandron, directeur adjoint du développement durable chez EDF.

Voir venir, cela signifie gérer ses réserves en cas de pénurie, vérifier les niveaux des barrages... Cette pénurie pose plutôt un problème de production que de sûreté. «**Quand il n'y a pas assez d'eau pour le refroidissement, l'industriel doit arrêter sa centrale**», indique Yves Boulaigue, de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). **Mais un réacteur à l'arrêt a toujours besoin d'eau pour refroidir son coeur.**

Autre souci, les rejets. Chaque centrale dispose d'arrêtés (interministériels et préfectoraux) pour ses rejets. Certains visent les débits de cours d'eau minimaux en dessous desquels les rejets des effluents (chimiques ou radioactifs) sont interdits. A Civaux, les rejets sont impossibles quand le débit de la Vienne est inférieur à 10 m³ par seconde.

D'autres arrêtés visent les rejets dits thermiques : ceux de l'eau qui a circulé dans le circuit de refroidissement et qui en ressort avec quelques degrés de plus. «Ces rejets permanents génèrent un réchauffement du cours d'eau qui doit rester dans les limites fixées par les arrêtés», explique Yves Boulaigue de l'ASN. A Civaux, l'écart entre l'amont et l'aval ne doit pas dépasser 2°C.

Ineptie. Si Sortir du nucléaire alerte sur les effets d'une sécheresse, c'est à cause de la canicule de 2003. Cet été-là, on a vu une armée de brumisateurs rafraîchir les murs de la centrale de Fessenheim, dont la température frôlait les 50° C à l'intérieur des bâtiments. Cette image, en pointant l'ineptie d'une technologie hyperpointue secourue par des tuyaux d'arrosage, a fait beaucoup de tort à EDF. Autre problème : l'eau rejetée par les centrales dans les rivières était plus chaude que les seuils ne l'autorisaient et l'exploitant avait bénéficié de dérogations sur ses centrales de Tricastin, Golfech, Saint-Alban et Bugey.

Leçons. Toutefois, l'ASN est catégorique, «l'épisode de 2003 n'a posé aucun problème de sûreté». «Ce n'est pas le nucléaire qui va nous sauver du réchauffement climatique, mais c'est le réchauffement qui met en échec le nucléaire», ironise Stéphane Lhomme, de Sortir du nucléaire. Qu'il s'agisse du ministère de l'Ecologie, d'EDF ou de l'ASN, chacun affirme avoir tiré les leçons de la canicule.

Comment ? En faisant des aménagements techniques (prévisions affinées de Météo France, installation de systèmes aérorefrigérants, une meilleure gestion des réserves d'eau...), mais surtout en changeant les règles du jeu : pour ne pas risquer de dépasser les seuils, EDF a décidé de les relever. «Pour les centrales du futur, dès la

conception, les hypothèses extrêmes doivent être réajustées de quelques degrés», explique Claude Jeandron.

C'est la seule solution pour EDF à moyen et long terme car il sera difficile d'éviter d'autres phénomènes climatiques intenses à l'avenir.

Laure Noualhat

Sortir du nucléaire craint une pénurie d'énergie pendant l'été

17/06/2005 - La France pourrait être touchée par une pénurie d'énergie nucléaire cet été si la tendance à la sécheresse se maintient, craint le Réseau Sortir du nucléaire dans un rapport rendu public vendredi. Après la canicule de l'été 2003, la sécheresse pourrait de nouveau mettre en difficulté le parc nucléaire français. En 2003, la France avait dû faire appel, pour couvrir ses besoins énergétiques, à une hausse des importations en provenance de l'Espagne et de Grande-Bretagne, d'après Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau Sortir du Nucléaire contacté par l'Associated Press. Une situation qui pourrait bien se reproduire cet été. En effet, les 58 réacteurs nucléaires français utilisent l'eau des rivières pour leur refroidissement. Or, en période de sécheresse et de canicule, le niveau d'eau est moins important, et la température plus élevée, selon le rapport. Stéphane Lhomme a ainsi expliqué que les centrales de bord de mer, qui elles, ne sont pas privées d'eau, risquaient toutefois de ne pas pouvoir couvrir tous les besoins en énergie de la population, tout en fonctionnant à «flux tendu». **«Nous sommes dans une situation pré-accidentelle»**, a-t-il estimé, en dénonçant la volonté des centrales EDF de «produire à tout prix». L'ancien ministre délégué à l'Industrie Patrick Devedjian avait demandé en avril dernier aux centrales de rester en disponibilité en cas de sécheresse, contrairement à 2003 où certaines avaient été fermées. «Il y a là une véritable aggravation du risque d'accident nucléaire», juge le réseau Sortir du nucléaire dans son rapport. Seize des dix-huit centrales situées en bord de mer fonctionneront cet été, a expliqué vendredi un porte-parole de EDF. L'entreprise a tiré «de grandes leçons de 2003» et les réserves hydrauliques permettent de pourvoir aux besoins en au pour l'énergie électrique et nucléaire, a-t-il dit. Stéphane Lhomme s'est également inquiété de l'augmentation de rejets de l'eau de refroidissement dans les rivières, comme ce fut le cas en 2003. «Tous les étés, les centrales font des rejets illégaux», a-t-

il affirmé, mettant en avant les risques pour l'environnement. Pour l'EDF pourtant, «tous les bilans montrent qu'il n'y a eu aucun impact sur l'environnement», selon son porte-parole. Si le nucléaire n'est pas «la panacée absolue», a-t-il concédé, cette énergie «ne rejette aucun CO2» et ne contribue donc pas au réchauffement climatique (**Faux, la vapeur d'eau est Le Grand Responsable de l'effet de serre ! Rappel : "Gaz à effet de serre: vapeur d'eau 55%, nuages 17%, autres gaz 28% dont : Halocarbures 8%, protoxyde d'azote 5%, méthane 18%, gaz carbonique 69% [source GIEC]**). Une position que ne partage pas Stéphane Lhomme. «Quand on parle d'énergie propre (à propos du nucléaire), c'est de la plaisanterie», a-t-il déclaré, avant de dénoncer «l'aveuglement des pouvoirs publics et d'EDF» sur la surconsommation en électricité française et les limites de l'énergie nucléaire. Le réchauffement climatique condamne le nucléaire», a conclu Stéphane Lhomme, s'élevant contre «l'impasse» dans laquelle se trouve selon lui la France.

Les centrales nucléaires devront s'adapter à la canicule

PARIS (30 mars 2004) - L'Autorité de sûreté nucléaire ([ASN](#)) a invité les exploitants de centrales nucléaires françaises à anticiper les prochaines canicules, en s'équipant notamment de systèmes d'alerte pour éviter les difficultés rencontrées en 2003.

"La situation vécue en 2003 a montré que les exploitations ont eu des difficultés à respecter certains critères de températures imposés par les règles d'exploitation des réacteurs nucléaires", explique l'ASN dans son rapport annuel publié mardi.

"La conjonction de phénomène de canicule et de sécheresse est une situation susceptible de se reproduire et doit être prise en compte", précise le "gendarme du nucléaire".

L'ASN préconise notamment "un système d'alerte" permettant d'anticiper cette situation, une augmentation des débits de ventilation des locaux et la mise en place de moyens de climatisation de l'air.

Pour elle, il est impératif de tirer des "enseignements", même si les mesures qui y ont été prises l'année dernière ont "permis de garantir la sûreté des installations et de maintenir des moyens minimaux de production d'électricité".

L'autorité rappelle que la canicule et la sécheresse ont fait augmenter

la demande de courant par l'usage notamment de climatisation, ont provoqué un recul de la production nucléaire ainsi que des "difficultés" de fonctionnement dans les centrales classiques.

Les centrales thermiques ont été confrontées à des problèmes de rejets thermiques dans l'eau et dans l'atmosphère, supérieurs aux normes autorisées par la réglementation, ce qui a contraint les exploitants à demander des dérogations au gouvernement.

Afin de refroidir l'intérieur de bâtiments abritant des réacteurs, EDF a dû, par exemple, prendre des mesures d'urgence. A la centrale de Fessenheim (Bas-Rhin), la compagnie a dû recourir à des brumisateurs pour réduire la température qui était supérieure à 48°C.

Dans un communiqué, le réseau "[Sortir du nucléaire](#)", qui fédère 688 associations, juge que les conclusions de l'ASN "ne sont pas à la mesure des enseignements à tirer de l'été 2003".

"La canicule de l'été 2003 a démontré la faillite du nucléaire: non seulement les 58 réacteurs nucléaires français n'empêchent pas le réchauffement climatique mais elles en sont victimes puisqu'elles doivent être arrosées, fonctionner illégalement, au ralenti, ou même être arrêtées", précise-t-il dans un communiqué.

"Sortir du nucléaire" publie une liste des infractions à la législation sur les rejets d'eau chaude des centrales pendant la canicule, en dénonçant les "mensonges" d'EDF et l'"amnésie" de l'ASN.

[Une association anti-nucléaire porte plainte contre EDF](#) (transfert.net)
25/08/2003

EDF a commis au moins 30 infractions à la loi sur les rejets d'eau chaude

PARIS (25 août 2003) - Electricité de France avait admis le 15 août avoir devancé à trois reprises l'autorisation gouvernementale de rejeter de l'eau plus chaude dans les fleuves et rivières durant la canicule. En énumérant "au moins 30 journées" d'infraction, le réseau Sortir du nucléaire l'accuse lundi d'avoir menti.

L'association Tchernoblaye, membre du collectif écologiste, a d'ailleurs assigné EDF en justice devant le tribunal de grande instance de Bordeaux pour que la centrale nucléaire du Blayais (Gironde) cesse ses

prélèvements d'eau. Les autorisations de pompage de ce site "sont arrivées à échéance le 31 mars dernier et les nouvelles autorisations ne sont pas là", a affirmé Stéphane Lhomme, président de Tchernoblaye.

"La centrale est totalement hors-la-loi", a-t-il déclaré à l'Associated Press. "Le lobby nucléaire est au-dessus des lois. C'est scandaleux".

Même indignation face aux rejets qui ont anticipé l'arrêté, publié le 13 août au Journal officiel. "EDF se permet de dépasser les limites légales de rejets d'eau chaude sans jamais être sanctionnée", a dénoncé Stéphane Lhomme, qui est également porte-parole de Sortir du nucléaire.

EDF n'a reconnu que trois rejets trop chauds avant de recevoir ses dérogations: à Saint-Alban (Isère) les 14 et 21 juillet ainsi qu'à Golfech (Tarn-et-Garonne). Or, Sortir du nucléaire en a recensé une trentaine, notamment un dépassement de 1,8 degré au Tricastin (Drôme), un autre de 0,9 degré au Bugey (Ain).

"Les autorisations légales au départ sont déjà très laxistes. Même des dépassements faibles peuvent causer des dommages très importants", a estimé M. Lhomme. "Les poissons peuvent être tués très rapidement par le pic de chaleur".

Selon lui, "tout est mis en oeuvre pour masquer que le nucléaire est en très grande difficulté. L'objectif d'EDF et du gouvernement, c'est de ne pas arrêter les réacteurs pour ne pas montrer la faiblesse du nucléaire par rapport à la canicule".

Le gouvernement a autorisé EDF à rejeter jusqu'au 30 septembre des eaux plus chaudes de ses centrales dans les fleuves et rivières en raison des "circonstances exceptionnelles" climatiques. Les dérogations sont de +1 degré (entre l'amont et l'aval de la centrale) à Cruas (Ardèche) et Golfech (Tarn-et-Garonne), +1,5 degré à Cattenom (Moselle) et Nogent-sur-Seine (Aube), +3 degrés à Bugey (Ain), Saint-Alban (Isère) et au Tricastin (Drôme).

L'arrêté exige qu'EDF se montre "attentif" aux conséquences de ces rejets sur l'environnement et en tiennent "quotidiennement" informés les pouvoirs publics.

Jointe par téléphone, EDF n'a pas souhaité réagir aux accusations de Sortir du nucléaire sur les rejets d'eau trop chaude, ni à son assignation en référé par Tchernoblaye au sujet de la centrale du Blayais.

Dérogations limitées pour les centrales nucléaires en surchauffe

PARIS (11 août 2003) - [Le gouvernement](#) va accorder des "dérogations limitées" à Electricité de France (EdF) pour lui permettre de dépasser les températures de refroidissement des centrales nucléaires en raison de la canicule, a-t-on appris lundi à Matignon.

"Il n'y a pas de situation de crise", a-t-on souligné de même source après une réunion technique sur les risques que la vague de chaleur fait peser sur la production d'électricité en France.

En raison de la canicule, la production a dû être restreinte dans certaines centrales nucléaires car l'eau des fleuves qui refroidit les installations s'est réchauffée et présente des débits moins importants.

EdF, ne parvenant plus dans certains cas à respecter les normes de rejets d'eau tiède, a obtenu de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) des dérogations pour que les centrales de Tricastin (Drôme), Bugey (Ain) et Golfech (Tarn-et-Garonne) soient autorisées à rejeter de l'eau plus chaude qu'à l'accoutumée, malgré les risques pour la faune et la flore fluviales.

L'ASN ne peut délivrer que des dérogations ponctuelles. A plus long terme, et c'était au gouvernement qu'il revenait de prendre les décisions.

Greenpeace a dénoncé lundi "la série d'incohérences" du gouvernement et a de nouveau réclamé un "réel changement de cap de notre politique énergétique".

"Malgré leurs discours rassurants, l'opérateur national et le gouvernement ne pourront cette fois cacher la gravité de la situation poussant EdF à bricoler avec la sûreté des centrales, avec la température de nos rivières pour maintenir sa production alors que la France fait face à des risques de pénurie", affirme le mouvement écologiste dans un communiqué.

Le réseau "Sortir du nucléaire", fédération de 650 associations écologistes, a jugé "scandaleuses" les dérogations décidées lundi et a accusé le gouvernement de ne pas s'attaquer aux causes de la pénurie d'électricité, "ceci afin de ne pas remettre en cause le nucléaire".

Canicule: "expérimentation" de refroidissement à la centrale nucléaire de Fessenheim

STRASBOURG (4 août 2003) - La direction de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a annoncé lundi matin qu'elle procédait depuis vendredi matin à "une expérimentation consistant à faire refroidir la température à l'intérieur du cylindre abritant le réacteur à cause des grosses chaleurs de ces derniers jours".

"Au moins de juin, nous avons atteint 49,5 degrés. Or la limite fixée par la réglementation est de 50 degrés", explique Joseph Sanchez, directeur adjoint du site. "L'idée est de mouiller les parois du réacteur sur la face la plus exposée au soleil de façon à faire baisser la température", poursuit Joseph Sanchez.

Quatre têtes pivotantes ont ainsi montées au-dessus du bâtiment-réacteur. Une pluie fine et continue balaie ainsi toute la paroi la plus ensoleillée. L'eau, à raison d'un débit de cinq mètres cube/heure provient de la nappe phréatique du Rhin, dont le niveau n'a pour l'instant rien d'inquiétant.

Jamais une telle expérimentation n'avait été entreprise en France afin de lutter contre la canicule au sein d'une centrale nucléaire.

"Il ne s'agit que d'un test. Nous ne pouvons pas encore dire que cela marche. Nous verrons à l'issue de la période de test", souligne Joseph Sanchez. L'essai doit se poursuivre "pendant encore plusieurs jours".

Dans le cas où la température intérieure du cylindre atteint les 50 degrés, l'autorité de sûreté nucléaire contraindrait la direction du site à arrêter l'activité, et la production. "C'est une réglementation afin d'éviter tout risque", explique Anne Laszlo, directrice de la communication de la centrale.

"Il ne se passerait probablement rien à 100 ou 150 degrés. Mais d'après les projections en notre possession, par principe de précaution, et parce que nous appliquons les marges les plus larges possibles, la limite est fixée à 50 degrés. Jusqu'à cette limite, nous savons qu'il n'arrivera jamais rien", selon Anne Laszlo.

Jamais la centrale de Fessenheim n'a atteint cette limite qui contraindrait la direction à arrêter la production, a précisé la direction de communication.

De leur côté, les écologistes hésitent entre sarcasmes et inquiétude face à l'arrosage de la centrale. "Ils appellent ça une expérience, mais en fait c'est de l'acharnement thérapeutique", raille Jean-Marie Brom, des Verts Alsace.

"Cette histoire de chaleur montre bien, une fois de plus, que Fessenheim a été mal conçue. Quand la chaleur monte, ils ne savent plus quoi faire, alors voilà qu'ils l'arrosent! Et en hiver, tricoteront-ils des manchons de laine pour habiller les tuyauteries ?" s'emporte-t-il.

"Nous demandons l'arrêt immédiat de la production et de l'activité. **La limite de 50 degrés n'a pas été atteinte, mais la question ne se pose pas comme ça**", a souligné Marie-Dominique Dreyssé, déléguée des Verts pour l'Alsace. "Fessenheim est la plus vieille centrale de France, où les risques encourus par les populations alentours sont plus grands qu'ailleurs. **La poursuite de l'activité est inadmissible**", a-t-elle estimé.

Le nucléaire, un fournisseur assoiffé

Ralentissement de la production dans plusieurs centrales

«*Quand on vit une situation exceptionnelle, on doit s'adapter.*» Jean-Louis Charrière, directeur délégué à la production chez EDF, explique la drôle d'équation que le premier fournisseur d'énergie français doit résoudre. Pour lui, s'adapter signifie ralentir sa production tout en continuant à répondre aux besoins des consommateurs, accrus par les fortes chaleurs...

Refroidissement. Les trois quarts de notre électricité sont fournis par l'énergie nucléaire, or celle-ci est gourmande en eau. Toutes les centrales thermiques ont besoin d'une source froide pour produire du jus. Le parc nucléaire, lui, utilise l'eau pour refroidir ses réacteurs. Selon les besoins, les centrales pompent entre 1 à 2 % du débit des fleuves qu'elles côtoient. Le pompage n'est d'ailleurs jamais nul : même à l'arrêt, un réacteur a besoin de fraîcheur. La baisse du niveau des rivières et des fleuves perturbe cet approvisionnement en eau. C'est le cas sur la Loire, dans le Sud-Ouest et dans la vallée du Rhône où EDF doit réduire la puissance de ses unités de production.

Une fois que les eaux pompées ont refroidi les réacteurs, elles sont reversées dans le fleuve, mais elles sont plus chaudes. Ces rejets sont réglementés et les limites de température fixées par des arrêtés préfectoraux. Les centrales de Golfech (Tarn-et-Garonne), du Tricastin (Drôme), et de Saint-Alban (Isère) les ont dépassées. La puissance de Golfech peut parfois descendre à 250 mégawatts, contre les 900 MW habituels. Les autres centrales font également l'objet de

ralentissements. Pour EDF, les conditions climatiques sont responsables des dépassements. Elle demande donc, et obtient, des dérogations. «*Les fortes chaleurs et la baisse des niveaux élèvent déjà les températures des eaux*», rappelle Jean-Louis Charrière. D'après le fournisseur d'énergie, la température des cours d'eau est supérieure de 4,6 degrés par rapport à la moyenne.

Autre crainte des ingénieurs d'EDF : la chaleur des bâtiments. Depuis vendredi, on arrose abondamment la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), où la température à l'intérieur des bâtiments flirte avec les 50 °. Cette température est un seuil critique à partir duquel l'Autorité de sûreté nucléaire peut ordonner l'arrêt du réacteur.

Lâchers d'eau. Ces soucis interviennent alors que les Français consomment davantage d'électricité. Les climatiseurs ont carburé à plein régime en juin, entraînant une augmentation de 1,8 % de la consommation d'électricité par rapport à l'an passé. Or, les moyens de production d'électricité autres que le nucléaire peuvent aussi rencontrer des difficultés liées à la canicule, la disponibilité des barrages en particulier. Pour soutenir le niveau des fleuves, on appelle ceux-ci à la rescousse. C'est le cas des barrages d'Izourt, de Gnioure, de Laparan et de Soulcem pour la Garonne, tous lovés au pied des monts ariégeois et dont les lâchers d'eau renflouent le fleuve à hauteur de 5 m³ par seconde. D'une manière générale, les eaux des barrages sont partagées en été entre le producteur d'énergie et d'autres usagers. Les agriculteurs s'en servent pour irriguer leurs cultures et les plaisanciers pour diverses activités nautiques. Ainsi, avec son 1,2 milliard de m³, le barrage de Serre-Ponçon, qui sert à aménager la Durance, réserve 200 millions de m³ à l'agriculture tout en régaland les touristes des Hautes-Alpes.

Laure NOUALHAT, lundi 04 août 2003, [Liberation.fr](http://liberation.fr)

EDF assure qu'il n'y a aucune inquiétude

PARIS, 30 juillet 03 - EDF n'a pas exclu mercredi une réduction de la production d'électricité des centrales nucléaires en France si la sécheresse persiste mais a assuré que la situation n'était nullement inquiétante.

"EDF peut être amené à réduire la production des centrales nucléaires à partir du moment où l'on a de moins de moins d'eau", a-t-on dit à Reuters chez l'électricien français, en insistant sur la nécessité "de continuer à refroidir les centrales".

"Pour le moment la situation n'est pas inquiétante car elle a été anticipée depuis la fin du printemps", a-t-on poursuivi en ajoutant que certaines centrales avaient déjà baissé leur production d'électricité en raison de la sécheresse.

EDF note toutefois qu'il n'y a aucune comparaison avec l'Italie, contrainte à des coupures d'électricité à la suite de la sécheresse qui a fait baisser le cours du Pô, le plus long fleuve du pays.

"L'avantage du parc de production français est qu'il est beaucoup plus diversifié à partir du nucléaire et du thermique (charbon, gaz) que l'Italie", a-t-on précisé à EDF.

Mais récemment, face à la faiblesse des cours d'eau et à leur réchauffement, l'électricien français a dû demander aux autorités plusieurs dérogations afin de rejeter dans les fleuves les eaux anormalement chaudes sortant de ses turbines.

Les rejets thermiques des centrales sont réglementés en raison des conséquences sur l'environnement.

"Il s'agissait de demander des autorisations pour certaines centrales afin d'augmenter d'un degré la norme parce que l'eau est plus chaude quand elle sort des pompes", a-t-on expliqué à EDF.

LIMITES LEGALES DEPASSEES ?

Selon l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), chargée notamment de contrôler les 58 réacteurs d'EDF, les conditions climatiques actuelles élèvent la température des cours d'eau de l'ordre de cinq degrés, "au-dessus des valeurs moyennes historiques" observées sur les 25 dernières années.

Sur le site de Tricastin, EDF a ainsi demandé à relever la limite de température de 27° à 28°, précise dans un communiqué l'ASN.

"D'autres centrales pourraient faire l'objet de demandes allant dans le même sens: celles du Bugey, de Saint-Alban, de Blayais", poursuit-elle.

"L'exploitant a réduit la puissance ou arrêté la production de plusieurs de ses réacteurs", souligne l'ASN qui cite les centrales de Blayais, de Golfech, du Tricastin et du Bugey.

L'ASN, qui met l'accent sur les faibles niveaux des cours d'eau, en particulier de la Loire, n'exclut pas des limitations de prélèvements sur certains sites du Val-de-Loire.

Face à la sécheresse qui touche une bonne partie de l'Hexagone, les autorités françaises ont pris à ce jour des "arrêtés sécheresse" dans 52 départements afin de limiter les prélèvements en eau qu'ils soient domestiques, agricoles ou industriels.

Le réseau "Sortir du nucléaire" affirme pour sa part que la baisse du niveau des rivières menace l'approvisionnement en eau nécessaire au refroidissement des réacteurs nucléaires.

"Les centrales nucléaires sont actuellement proches ou au-delà des limites légales", assure mercredi l'association dans un communiqué où elle dénonce la situation dans les centrales de Blayais, du Tricastin et du Bugey.

Pire, affirme-t-elle, "les limites légales ont été dépassées à Golfech et Saint-Alban".

La sécheresse affecte en France les centrales nucléaires EDF

PARIS (28 juillet 2003) - La sécheresse et la canicule, qui ont entraîné un réchauffement ainsi qu'une baisse du débit des cours d'eau, ont amené EDF à demander un assouplissement des conditions d'exploitation de certaines de ses centrales nucléaires, selon l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Toutes les centrales nucléaires sont situées au bord d'un fleuve ou de la mer, dont elles utilisent l'eau pour le refroidissement. Cette eau est ensuite rejetée, soit directement, soit après passage dans des tours aéroréfrigérantes. Ces rejets d'eau tiède sont encadrés par une réglementation pour minimiser l'impact sur l'environnement.

"Les conditions climatiques actuelles élèvent la température des cours d'eau de l'ordre de 5 degrés au-dessus des valeurs moyennes historiques observées sur les 25 dernières années", souligne le "gendarme du nucléaire" dans un communiqué.

"Cette situation a amené EDF à demander aux ministres en charge de l'environnement et de l'industrie, et pour certaines de ses centrales nucléaires, la possibilité de modifier temporairement les conditions de rejets thermiques", ajoute l'ASN.

Les problèmes concernent les centrales situées sur le Rhône et sur la Garonne. Une dérogation a été accordée pour la centrale du Tricastin : la limite de température des eaux du Rhône est portée de 27 à 28

degrés après rejet. Une demande est en cours d'instruction pour Golfech, sur la Garonne.

D'autres demandes devraient être présentées prochainement et c'est au total près du tiers du parc nucléaire (16 réacteurs sur 58) qui pourrait être concerné, a indiqué l'un des responsables de l'ASN, Thomas Morin.

Sur la Loire, où se situent quatre centrales (Dampierre, Saint-Laurent, Belleville, Chinon), des problèmes de débit d'eau pourraient se poser prochainement. Le débit du fleuve est soutenu en amont par le barrage de Villerest, mais ce soutien est déjà en cours de réduction. "Ceci pourra amener à des limitations des prélèvements autorisés (...) et par conséquent à des réductions de puissance pour ces centrales", écrit l'ASN.

De son côté, le réseau écologiste "Sortir du nucléaire" dénonce **"ce nouveau talon d'Achille du nucléaire français"**. **"Cette affaire démontre la fragilité du parc français face au réchauffement climatique, qu'il n'a donc pas empêché, contrairement au discours habituel sur la lutte contre l'effet de serre"**, écrit le réseau, qui revendique quelque 650 associations membres.

La fédération anti-nucléaire dénonce également "le non-respect par EDF des réglementations et la complicité active des autorités".